



Gazette de la résidence « Les cottages de Cressely »

07 Juin 2024

Bonjour

Voici la gazette de la résidence de ce mois (pour simplifier la lecture, les évolutions depuis la gazette du mois précédent ont été surlignées en jaune). Vous pouvez la retrouver **(et plein d'autres informations concernant la résidence du type Cahier des charges par exemple)** sur le site Web de la Résidence <http://www.lescottagesdecressely.fr> (voir aussi QR ci-dessous)



Ceci est la dernière gazette rédigée par le Conseil Syndical sortant.

Personne ne s'étant présenté lors de l'AG ASL du 15/05/2024, il n'y a donc plus de Conseil syndical.

Et par conséquent l'adresse « asl.cottages@gmail.com » n'est plus opérationnelle à partir de ce jour !

Petit rappel :

- En cas d'endommagement des espaces verts suite à des travaux réalisés par des copropriétaires et qui peuvent empêcher Mr Chambard de passer sa tondeuse à certains endroits (surépaisseurs de terre ou creux pouvant provoquer la casse de la lame de tondeuse voire le système d'engrenage), ceux-ci doivent être remis en état d'origine par les copropriétaires concernés.

Mr Chambard ne passera donc plus la tondeuse dans ces zones (ni la débroussailleuse) tant que le problème perdurera et, si n'est rien n'est fait par les copropriétaires concernés, Manda fera réaliser la remise à niveau par une société et cette prestation sera alors facturée aux copropriétaires concernés.

Bonne lecture

Les membres bénévoles du Conseil Syndical sortant

Les membres sortant du CS : Mme M. Michelet (P1) / Mr V. Marly (P1) / Mr T. Huguenin Clément (P4) / Mr R. Bouhala (P4) / Mr Y. Genet (P6) / Mr J. Montagny (P7) / Mr B. Etienne (P7)

1/1